



ACTION

- La grève du 5 décembre 2024 a été un succès mais la mobilisation devra nécessairement se poursuivre, dans l'unité intersyndicale la plus large possible, afin de peser sur le budget 2025 en exigeant notamment le déblocage des salaires et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat depuis 2011, l'abandon des jours de carence et une indemnisation à 100 % des congés maladie ordinaires, le rétablissement de la GIPA.
- Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes appelle tous les S1 à se réunir dès maintenant en HIS, afin de construire la poursuite de la mobilisation, dans la continuité du 5 décembre, mais aussi pour préparer la rentrée 2025 dès que les dotations seront connues.
- Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes appelle les AESH à la grève et à des rassemblements dans l'académie **le 16 janvier**, dans le cadre de la mobilisation intersyndicale (FSU, CGT, SUD Solidaires, Snalc).
- Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes et le secteur académique Femmes nouvellement créé appellent à participer :
 - aux initiatives qui seront organisées pour célébrer les 50 ans de la loi Veil et défendre le droit à l'avortement : rassemblement intersyndical, avec le planning familial, le **samedi 18 janvier** à 14h30 sur Nantes, rue de la Marne, devant Decré ;
 - au stage Égalité Femmes Hommes et VSS du **4 mars** à Angers ;
 - à la Journée Internationale des Droits des Femmes le **samedi 8 mars** ;
 - au stage intersyndical Femmes 44 d'**octobre 2025**.
- Le Conseil Syndical du SNES-FSU de Nantes apporte son soutien à la mobilisation des personnels de la Loire en faveur de Sylvain Therrat et surtout de Patrice Chapat, représentants syndicaux victimes de sanctions disciplinaires en raison de leur engagement dans la défense des personnels et s'inquiète de l'aggravation de la répression syndicale dans l'Éducation Nationale.